

Appel à projets de création artistique à bord d'un ballon léger dilatable

I – Objet de la consultation

Dans le cadre de son programme Avant-Poste, l'Observatoire de l'Espace du Cnes lance une consultation afin de faire émerger des créations conçues dans et avec le milieu spatial. L'objet de cet appel est d'élaborer un dispositif artistique qui sera installé dans une nacelle portée par un ballon léger dilatable pour effectuer un vol jusqu'à la stratosphère. L'œuvre créée à la suite de ce vol à bord d'un véhicule spatial sera ensuite présentée à un public terrestre lors d'une exposition et rentrera dans la collection de l'Observatoire de l'Espace, conservée aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse. L'objet de cette consultation est de choisir l'artiste (ou le collectif d'artistes) qui réalisera le dispositif de création embarqué, puis l'œuvre qui en découlera.

II – Thème

L'arrachement à la croûte terrestre est la façon d'atteindre la condition extra-terrestre. Le ballon stratosphérique qui s'élève à une trentaine de kilomètres d'altitude est une manière simple d'être plongé dans le milieu extra-terrestre sans pour autant atteindre l'état d'impesanteur. Depuis les années 1960, les instruments scientifiques embarqués dans les nacelles emportées par les ballons sont un moyen commode d'étudier les transformations opérées par l'Espace, que ce soit la destruction de la couche d'ozone par le rayonnement solaire ou l'évolution des cellules vivantes sous l'action des rayonnements cosmiques. La condition extra-terrestre est une expérience directe que la création artistique est invitée à saisir dans le cadre de cet appel. En se confrontant à cette condition nouvelle au travers d'un vol stratosphérique, la perception du terrestre peut ainsi être amenée à se modifier. Quelle trace matérielle de cette traversée de la Terre vers l'Espace une production artistique peut-elle conserver ?

III – L'œuvre attendue

L'appel s'adresse à tous les artistes pour la production d'une œuvre relevant des arts visuels et plastiques (vidéo, création sonore, installation, sculpture, peinture etc.). Le projet proposé par l'artiste sera réalisé intégralement ou en partie au cours du vol en ballon léger dilatable. Il devra se dégager pleinement de toute approche fétichiste de l'Espace telle que faire voler une pièce existante sur Terre ou jouer une partition écrite sur Terre afin de leur conférer une valeur symbolique après leur passage en micropesanteur. Tout au contraire, l'enjeu est bien de construire un projet avec le milieu spatial et ses caractéristiques. Les changements d'atmosphère, les variations de température et de pression mais aussi le point de vue qu'offre sur la Terre le vol en ballon stratosphérique sont autant de paramètres sur lesquels pourront s'appuyer les artistes pour répondre à la thématique proposée.

Pour élaborer leur projet, les artistes sont invités à se référer à l'annexe qui décrit le contexte de création et les contraintes liées à un vol en ballon léger dilatable.

IV – L’Observatoire de l’Espace

Acteur atypique de la création contemporaine française, l’Observatoire de l’Espace du Cnes invite les artistes, via sa politique de soutien à la création, à ouvrir des brèches dans les représentations de l’aventure spatiale et favorise l’émergence de nouveaux récits de l’Espace dépassant le seul rapport de fascination au cosmos. Par son ancrage au sein du Cnes, l’établissement public chargé de mettre en œuvre la politique spatiale française, l’Observatoire de l’Espace du Cnes est en mesure d’apporter l’assistance documentaire et technique essentielle à l’élaboration d’œuvres s’inscrivant dans cette approche. La collection d’art contemporain, qu’il constitue depuis 2014, réunit une centaine d’œuvres (vidéos, installations, photographies ou encore pièces picturales), et questionne par ces regards multiples nos représentations de l’Espace. Les Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse accueille la collection depuis 2017, et la fait vivre en assurant également la diffusion des pièces.

V – Financement et apports

Un budget de 2500 € Hors Taxes sera attribué à l’artiste sélectionné pour produire sa pièce. Cette somme est répartie comme suit : conception et production (1000 € H.T.) et acquisition de la pièce finale (1500 € H.T.), la cession des droits patrimoniaux se faisant quant à elle à titre gracieux. Cette dernière somme sera attribuée, à la livraison de l’œuvre, après acceptation définitive du projet par l’Observatoire de l’Espace. La phase de sélection ne fait l’objet d’aucune rémunération. L’Observatoire de l’Espace prendra en charge le coût du ballon léger dilatable et de sa mise en œuvre, les frais liés à l’étude technique de faisabilité du projet, le trajet aller-retour en métropole vers le site de la campagne de vol, ainsi que l’hébergement sur place.

VI – Acquisition de l’œuvre et propriété

L’œuvre unique créée dans ce cadre est propriété de l’Observatoire de l’Espace du Cnes. Elle est conservée par ses soins au sein de sa collection en dépôt aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse. Les caractéristiques de l’œuvre finale seront présentées dans une fiche technique annexée a posteriori au contrat liant l’artiste et l’Observatoire de l’Espace du Cnes. Par définition, aucun autre exemplaire ou déclinaison de cette œuvre ne pourra exister. Dans le cas où cette phase de travail n’aboutirait pas à des résultats significatifs dans les temps impartis, l’Observatoire de l’Espace du Cnes se réserve le droit de ne pas exposer l’œuvre et de ne pas l’inclure au sein de sa collection d’art contemporain.

VII – Précautions d’usages

Toute proposition à visée raciste ou pornographique, indépendamment de tout jugement sur la qualité de l’œuvre, ne pourra être acceptée en l’état. Cette exigence peut conduire à ce que la pièce proposée soit susceptible d’être refusée ou de provoquer des demandes de modifications. L’artiste sélectionné s’engage à soumettre une œuvre libre de droits non-commerciaux (vidéo, son et image) qui respecte les conditions financières et juridiques prévues aux paragraphes V et VI. Il s’engage également à respecter le calendrier prévisionnel établi par l’Observatoire de l’Espace du Cnes présenté ci-dessous.

VIII – Calendrier

- 10 juin : date limite de réception des dossiers
- Juin : commission de choix
- début juillet : auditions des artistes présélectionnés
- septembre-octobre : étude de faisabilité technique et élaboration du dispositif
- fin d'année 2025 ou début d'année 2026 : vol

IX – Dossier de candidature

Pour être recevable, le dossier de candidature, rédigé en langue française, sera obligatoirement constitué des pièces suivantes, datées et signées par le candidat :

1/ **Le formulaire de candidature complété et signé** avec le résumé de la proposition de l'artiste (pages 7 et 8).

2/ **Une note d'intention.** Dans la note d'intention, l'artiste doit présenter un projet de création qui témoigne d'un parti pris artistique fort et dont les ambitions esthétiques et intellectuelles s'appuient sur le thème de l'appel. Il doit également préciser comment cette nouvelle œuvre entre en résonance avec ses propres interrogations, dans le prolongement de sa recherche personnelle et en cohérence avec le projet. Il s'agit de signifier l'identité du travail afin que l'Observatoire de l'Espace puisse évaluer la direction du projet souhaitée par l'artiste.

3/ **Un dossier artistique** présentant une sélection d'œuvres avec un *curriculum vitae* actualisé. Ces références seront accompagnées d'une légende de quelques lignes précisant le type d'œuvre et la date de réalisation (inclure tout visuel, lien vidéo ou sonore etc. permettant une meilleure compréhension de la démarche artistique et des projets antérieurs). Il contiendra également un texte d'une page maximum sur la démarche artistique générale de l'artiste.

X – Admissibilité

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou ressortissants de l'Union européenne. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du Cnes se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. Le dossier doit être rédigé en français. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du Cnes à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

XI – Critères de choix

Après examen des dossiers de candidature, la commission organisera l'audition d'artistes présélectionnés. Les critères suivants permettront de choisir l'artiste lauréat :

- Pertinence de la proposition vis-à-vis des conditions de vol en ballon léger dilatable et de la thématique proposée
- Originalité et qualité du projet proposé : proposition et écriture plastique, innovation
- Intérêt pour le projet qui doit apparaître au sein même de la proposition artistique
- Capacité de mise en œuvre de la proposition formulée
- Adéquation stylistique, thématique et formelle de la proposition par rapport au parcours antérieur de l'artiste
- Références professionnelles

NB. Les artistes seront contactés individuellement de la décision de la commission, par mail, au mois de juillet 2025.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : le 10 juin au plus tard à 16h.

Envoi postal en une seule fois, par courrier recommandé avec accusé de réception :

Centre national d'études spatiales
Observatoire de l'Espace
52, rue de la Verrerie
75004 Paris

OU

Transmission par courrier électronique en une seule fois des documents au format pdf, **via une plate-forme de transfert de fichiers** (gros fichiers, swisstransfer, wetransfer...), à l'adresse suivante : appels.observatoire.espace@gmail.com

Merci de préciser en objet de votre mail « candidature appel Ballon » et dans le nom de vos fichiers « NOM_Prénom_Appel_Ballon »

Tout dossier envoyé par la poste ou voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours. Si ce n'était pas le cas, merci de vous manifester.

Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez-vous adresser par courrier électronique à : appels.observatoire.espace@gmail.com ou luciehercule@hotmail.fr

ANNEXE : appel à projets de création artistique à bord d'un ballon léger dilatable

Ce document a pour but de garantir le succès du projet en permettant la réalisation d'un dispositif de création sûr et conforme aux contraintes d'embarquement à bord de la nacelle d'un ballon léger dilatable (DLB) du Cnes. Il n'est pas destiné à être un obstacle mais un guide d'aide à la conduite du projet.

Les vols de BLD sont exécutés par la Sous-direction Ballons du Centre Spatial de Toulouse, responsable de la mise en œuvre de systèmes aérostatiques en France et à l'étranger pour le Cnes. Les vols ont lieu au CLBA (Centre de lancement de ballons d'Aire-sur-l'Adour) (40).

- Présentation de l'opération

Le dispositif de création pourra faire l'objet d'un prototype testé au sol. Une fois construit et validé, le dispositif de création sera confié au Cnes qui le fera voler comme charge utile en fonction des opportunités de vols dont il dispose sur ses propres ballons. Le Cnes ne prend pas d'engagement sur la date exacte du vol.

L'artiste pourra éventuellement être présent sur les lieux, le jour du vol.

- Cahier des charges techniques

La masse du dispositif de création prêt à être installé sur le BLD doit être inférieure à 2 kg.

Le CNES met à disposition des boîtiers polystyrène standardisés : boîte en polystyrène de densité 32 kg/m³, de dimensions extérieures : 145 mm x 278 mm x 179 mm.

Si le dispositif de création a besoin d'énergie, la source doit être prise en compte dans la masse totale.

Il n'y a pas de communication directe entre le dispositif de création et le sol durant toute la durée du vol.

- Environnement

Les vols se déroulent uniquement de jour.

Lors de sa montée, le BLD sera exposé à des variations de température : de -10/-20°C au point le plus haut. Ces températures ont un impact sur la température de la charge utile, même si elles sont atténuées par le boîtier en polystyrène. Il est fréquent de mesurer à l'intérieur de ce boîtier des températures proches de 0°C, y compris en présence d'électronique en fonctionnement. Ces températures ont un impact significatif sur la durée de vie des piles et batteries.

La pression varie de 1040 hPa au sol à 5 hPa en altitude.

Lors du vol, le BLD va subir plusieurs types d'efforts mécaniques qui déstabilisent la nacelle.

- Durée du vol

Le ballon est gonflé au sol de manière à acquérir une force ascensionnelle libre représentant typiquement 20% de la charge soulevée. Cette valeur garantit une ascension continue sans risque de plafonnement et confère à l'ensemble une vitesse ascensionnelle de l'ordre de 5 à 6 m/s. La diminution de pression extérieure lors de l'ascension engendre, puisque le ballon est dilatable, une augmentation du volume de l'enveloppe jusqu'à l'éclatement. La fin du vol est donc déterminée par l'éclatement de l'enveloppe et intervient environ après 2h d'ascension, à une altitude variant en moyenne entre 25 km et 35 km.

APPEL À PROJETS DE CRÉATION

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Artiste

Nom, Prénom :

Numéro professionnel **obligatoire (Siret pour les Français)** :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : E-mail :

Site internet :

Résumé de la proposition

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Admissibilité

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou ressortissants de l'Union européenne. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du Cnes se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. Le dossier doit être rédigé en français. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du Cnes à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Il s'engage aussi à respecter le calendrier préétabli et notamment à être présent pour les différentes réunions de travail ainsi que pour tous les événements de restitution publique.

Calendrier

- 10 juin : date limite de réception des dossiers
- Juin : commission de choix
- début juillet : auditions des artistes présélectionnés
- septembre-octobre : étude de faisabilité technique et élaboration du dispositif
- fin d'année 2025 ou début d'année 2026 : vol

Contenu du dossier de présentation de l'artiste

- Les deux pages du formulaire de candidature complété et signé (pages 7 et 8).
- Une note d'intention dont la forme et la taille sont laissées à l'appréciation de l'artiste mais qui devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures et un *curriculum vitae* présentant le parcours artistique de l'artiste.

Le dossier de candidature complet doit être reçu par l'Observatoire de l'Espace du Cnes, **le 10 juin 2025 au plus tard à 16h** (cachet de la poste faisant foi d'un envoi antérieur à cette date).

Envoi du dossier

Envoi postal en une seule fois, par courrier recommandé avec accusé de réception.

Centre national d'études spatiales
Observatoire de l'Espace
52, rue de la Verrerie
75004 Paris

OU

Transmission par courrier électronique en une seule fois des documents au format pdf, **via une plate-forme de transfert de fichiers** (gros fichiers, swisstransfer, wetransfer...), à l'adresse suivante : appels.observatoire.espace@gmail.com

Merci de préciser en objet de votre mail « candidature appel Ballon » et dans le nom de vos fichiers « NOM_Prénom_Appel_Ballon »

Tout dossier envoyé par la poste ou voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours.

Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : appels.observatoire.espace@gmail.com ou luciehercule@hotmail.fr

Fait à, le

Signature